

Maroc - Agriculture, forêts, pêche

L'agriculture dans l'économie du pays¹

Évolution de l'économie marocaine en 2002

Après une année 2001 marquée par un taux de croissance exceptionnellement élevé (6.3%), 2002 devait être celle de la consolidation des acquis, avec une progression du produit intérieur brut longtemps prévu pour se situer à 4.5%. Finalement, le taux de croissance retenu s'est élevé à 3.2%, taux qui reste inférieur à la moyenne des cinq dernières années (3.7%), et surtout au taux de croissance moyen prévu dans le plan quinquennal 2000-2004, lequel devait atteindre 5%.

Dans le rapport 2003 de la Banque Mondiale sur les indicateurs du développement, on peut en effet constater qu'avec un revenu par tête qui ne dépasse guère 1190 \$ en 2001, le Maroc est encore classé 128ème sur une liste de 203 pays, derrière tous ses voisins d'Afrique du Nord (1650 \$ pour l'Algérie, 2070 \$ pour la Tunisie, 1530 \$ pour l'Égypte)².

Le taux de chômage en milieu urbain a encore légèrement baissé pour se situer à 20.1% au quatrième trimestre 2002 (contre 20.3% un an plus tôt)³.

Au niveau des équilibres macro-économiques, la situation apparaît en dégradation par certains aspects et en amélioration par d'autres. Ainsi, l'indice de hausse du coût de la vie s'est accéléré en 2002, atteignant 2.8% contre à peine 0.6% en 2001. Cette hausse est largement due à celle des produits alimentaires

qui se sont renchéri de 4.3% en un an, contre 1.6% pour l'habillement et 1.5% pour le logement notamment. Les responsables estiment qu'il n'y a là guère matière à s'inquiéter quant à une éventuelle reprise de l'inflation, du moins tant que la politique économique et financière demeure attentive à tout facteur de nature à provoquer un quelconque dérapage à ce niveau.

Sur le plan des équilibres externes, le solde du compte courant est certes moins excédentaire que l'année précédente, mais il a pu se maintenir à un niveau satisfaisant (3.8% du PIB), en dépit du recul des recettes du tourisme et des transferts des résidents marocains à l'étranger, ainsi que des investissements extérieurs. Il reste tout de même que la situation au niveau de la balance commerciale demeure préoccupante, avec un déficit de l'ordre de 44 milliards de dirhams (quasiment le même niveau depuis trois ans), et un taux de couverture des importations par les exportations qui ne dépasse guère les deux tiers, même s'il est vrai qu'il apparaît en légère amélioration depuis 2000 (en gagnant un point chaque année).

Le poids de l'agriculture dans l'économie

La corrélation entre l'évolution de la production agricole et celle de l'économie dans son ensemble est toujours aussi forte. En 2002, le PIB global doit sa croissance au rythme de 3.2% plus à la production agricole qu'à celle des autres secteurs de l'économie, puisque la première s'est accrue de 5.6%, alors que la seconde (PIB hors agriculture) n'a pu augmenter que de 2.8% en moyenne.

En 2002, la part de l'agriculture dans le PIB global (approchée par le rapport PIB agricole/PIB global) s'est située à 14%, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente (13.7%). La moyenne des cinq dernières années apparaît inférieure à celles des cinq premières années de la décennie 90

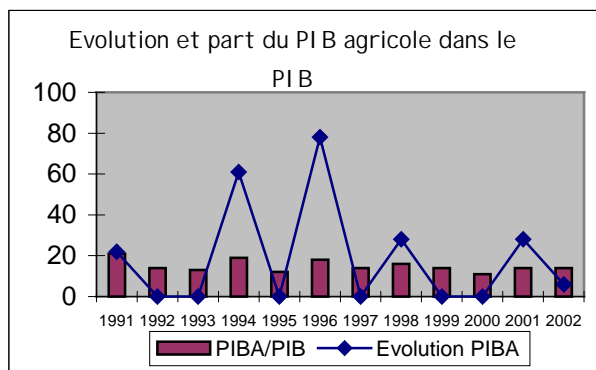
¹ Note élaborée à partir du rapport CIHEAM par pays sur « Développement et politiques agro-alimentaires dans la région méditerranéenne » ; rapport Maroc par Najib AKESBI, 2003.

² World Bank, World development Indicators 2003 (Site: www.worldbank.org/data/wdi2003/tables/table1-1.pdf).

³ Au niveau national, le taux de chômage aurait atteint 11.9% au premier trimestre 2003. Mais nous avons expliqué dans le rapport de l'année dernière les « biais » qui faussent le calcul du taux de chômage en milieu rural, et ne permettent pour l'instant de retenir en toute objectivité comme indicateur du chômage dans le pays que celui qui a trait au milieu urbain. Cf. Rapport Maroc, 2002.

(13.8 contre 15.7%). Pour autant, il nous semble que la thèse du « déclin » (de la part de l'agriculture dans le PIB) n'est perceptible au Maroc que très lentement et sur une très longue période, qui dépasse le quart de siècle.

Cette relative stabilité de la contribution agricole est en fait aussi le reflet de la stabilité des autres secteurs de l'économie, ce qui indique que là encore et même en longue période, les structures de l'économie marocaine ne semblent guère évoluer de manière significative. En 2002, les parts respectives des secteurs secondaire et tertiaire se sont élevées à 30.3% et 55.7%.



Les productions agricoles

Du point de vue des conditions climatiques, la campagne agricole 2001-2002 avait plutôt mal commencé⁴. Jusqu'au 10 décembre 2001, le cumul pluviométrique à l'échelle nationale avait en moyenne à peine atteint 56 mm, soit la moitié des précipitations qui devraient normalement être reçues à la même date⁵. Après quelques jours de pluie durant le mois de décembre –qui permirent cependant de semer 80% des surfaces céréalières⁶-, la « sécheresse » allait à nouveau s'installer pendant 50 jours et conduire à un ralentissement de la croissance végétative au niveau de la plupart des régions agricoles et un arrêt des opérations d'apports azotés et du désherbage chimique⁷. Tous ces facteurs ne manqueront pas de produire leurs effets défavorables sur les rendements, alors même

⁴ H.Challot, Pluie : La grande attente, Libération, quotidien, Casablanca, 11 octobre 2001.

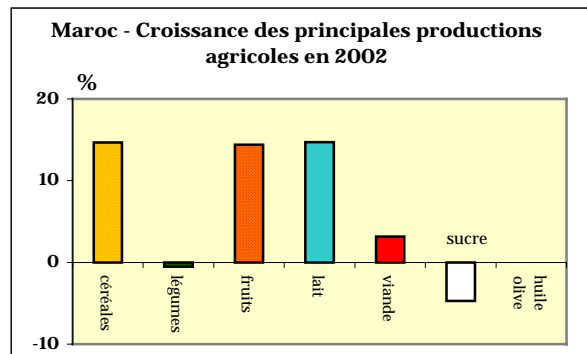
⁵ Bilan de la campagne agricole 2001-2002, Direction de la Production Végétale, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Rabat, mai 2003, p.2.

⁶ M.Laaboudi, Campagne agricole 2001-2002 : Après les pluies, les travaux redémarrent, L'Economiste, quotidien, Casablanca, 17 décembre 2001.

⁷ M.El Maaroufi, S'il ne pleut pas dans 15 jours, la campagne agricole sera compromise, La Vie Economique, hebdomadaire, Casablanca, 8 février 2002.

que la campagne agricole sera finalement sauvée grâce aux pluies relativement abondantes des mois de mars et avril⁸.

La valeur ajoutée agricole s'est élevée à 35.4 milliards de dirhams en 2002, en progression de 9.7% par rapport à 2001. En fait, il semblerait que la valeur ajoutée de la production animale ait stagné pour la deuxième année consécutive, alors que celle de la production végétale aurait plutôt progressé de près de 14%. Cette stagnation de la valeur ajoutée animale (9.8 milliards de dirhams), qui devrait en fait sensiblement modifier notre appréciation des résultats de la campagne dans son ensemble, aboutit en tout cas à réduire encore plus sa part dans la valeur ajoutée agricole : elle n'en représente plus que 27.6% alors que cette part a dépassé le tiers il y a quelques années seulement.



Production végétale

Les aléas climatiques qui ont caractérisé la campagne 2001-2002 n'ont guère permis d'atteindre le même niveau de superficies céréalières emblavées durant la campagne précédente. Avec un peu plus de 4.9 millions d'hectares, le recul est de 9.6%. Les surfaces des trois céréales principales ont perdu quelques 190.000 ha, mais avec un peu plus de 4.6 millions d'hectares, couvrent encore l'essentiel des terres céréalières, et à leur tour se répartissent à raison de 43% pour l'orge, 38% pour le blé tendre, et 19% pour le blé dur, soit à peu de choses près les mêmes proportions qu'en 2001. Les rendements apparaissent meilleurs que prévu. Certes, ils restent globalement modestes, puisqu'en moyenne ils ne dépassent guère 10.7 qx/ha pour l'ensemble des céréales. Ils n'en demeurent pas moins que cette moyenne est en progression de 20% par rapport à l'année précédente et de 27% par rapport à celle des

⁸ L.Triki, Une campagne somme toute moyenne, La Vie Economique, hebdomadaire, Casablanca, 24 mai 2002.

cinq dernières années. On comprend qu'avec une telle amélioration des rendements, la production ait néanmoins sensiblement augmenté. C'est l'orge qui a le plus fortement augmenté, en passant de 11.5 à 16.7 millions de quintaux (+44%), suivi par le blé tendre qui reste avec 23.4 millions de quintaux le plus important en termes de volume de production (+2%), cependant que le blé dur a stagné quasiment au même niveau que celui de l'année dernière (10.3 millions de quintaux). Au total, les trois céréales principales ont accumulé 50.3 millions de quintaux, en accroissement de 12% par rapport à 2001, et de 18% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les légumineuses alimentaires ont couvert en 2002 quelques 382.000 ha, ce qui marque une extension de 22% des superficies qui leur ont été consacrées. Les rendements s'étant également améliorés (de 5.1 à 6.2 qx/ha en moyenne), la production n'en a été que plus importante, atteignant plus de 2.3 millions de quintaux, contre 1.6 million l'année précédente (+46%). Les fèves et les pois-chiches représentent encore les principales productions en sec, avec respectivement 38% et 22% du volume total.

La production sucrière continue de souffrir des mêmes problèmes déjà rappelés à plusieurs reprises. Les programmes d'emblavements en betterave n'arrivent toujours pas à être réalisés en 2002, pour les mêmes raisons que celles qui avaient entravé le bon déroulement de la campagne 2001 : déficit d'eau d'irrigation, réticences des agriculteurs en raison de la baisse de rentabilité de cette culture, concurrence de spéculations plus compétitives, défaut d'encadrement de la production... Il reste que les superficies de betterave finalement récoltées en 2002 apparaissent supérieures de près de 13% à celles de l'année précédente (59.500 ha contre 52.800 ha). La production obtenue n'a cependant progressé que de 5%, atteignant un peu moins de trois millions de tonnes. Il faut dire que les rendements ont sensiblement reculé, de près de 54 tonnes/ha –en 2001– à près de 50 tonnes seulement. Une forte baisse des superficies en canne qui n'ont ainsi guère dépassé 13.800 ha, contre 17.900 ha un an plutôt (-23%). Comme de surcroît, les rendements se sont aussi dégradés (-7%), la production n'a pu qu'en subir tout l'impact, chutant ainsi de 28% à 950.000 tonnes, contre plus de 1.3 million de tonnes un an plutôt. Le résultat de tout cela est que la production nationale de sucre raffiné en 2002 atteint

467.000 tonnes (dont 80% sont obtenus à partir de la betterave), en retrait de 12% par rapport à la campagne 2001.

En ce qui concerne l'oléiculture, le verger d'olivier s'étendrait en 2002 sur 477.300 ha, en hausse de 3% par rapport à l'année précédente. Toujours en s'en tenant à la même source, la production se serait véritablement effondrée de 35%, passant de 698.700 tonnes à 455.250 tonnes seulement en 2002.

Pour les cultures oléagineuses, la sécheresse qui a sévi précisément pendant la période de semis n'a permis d'emblaver que moins de 50.000 ha, soit 12% de moins que l'année précédente. Cependant, comme les rendements se sont tout de même légèrement améliorés (passant de 5.9 à 6.7 qx/ha), la production de l'année, avec 334.000 qx, est demeurée presque au même niveau de 2001⁹, mais en retrait de 12% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les cultures maraîchères ont couvert près de 226.000 ha, répartis à raison de 26% pour la pomme de terre, 13% pour l'oignon, 7% pour la tomate, et le reste (55%), partagé entre toute une multitude de fruits et légumes divers. La production, qui aurait atteint près de 5.3 millions de tonnes en 2002¹⁰, s'est accrue de 13% par rapport à 2001, et presque du même ordre de grandeur par rapport à la moyenne des cinq dernières années. A elle seule, la pomme de terre en représente le quart (1.3 million de tonnes) ; mais les volumes de production et les parts de la tomate (15%), l'oignon (12%), le melon-pastèque (17%) et les carottes-navets (6%)¹¹ sont également appréciables.

Outre l'olivier, les plantations fruitières restent dominées par l'amandier (87.300 ha)¹² et les agrumes (76.000 ha¹³). Le verger viticole couvre 52.200 ha alors que les plantations de

⁹ Là encore, si l'on s'en tient aux données de la Direction de la Planification et des Affaires Economiques (DPAE)... Car la Direction de la Production Végétale (DPV), dans son rapport annuel, avance le chiffre de 16.400 tonnes, soit 164.000 quintaux... Cf. « Bilan de la campagne agricole... », 2003, op.cit., p.31.

¹⁰ La DPV avance le chiffre de 5.484.000 tonnes... Cf. « Bilan de la campagne agricole... », 2003, op.cit., p.31.

¹¹ Les données relatives à ces deux derniers couples de produits ont pour source la DPV, qui avance les chiffres de 994.500 tonnes pour le melon-pastèque et 338.000 tonnes pour les carottes-navets.

¹² En ce qui concerne l'amandier aussi, il y a une grande différence entre les chiffres de superficie déclarés par la DPAE et la DPV : pour la première, le verger couvrirait 95 100 ha en 2002, et pour la seconde, il irait jusqu'à 137 000 ha la même année...

¹³ Ce chiffre, non communiqué cette année par la DPAE, a pour source la DPV.

palmier- dattier couvrent 33.000 ha. Pour le reste, on compte quelques dizaines de milliers de plantations de rosacées fruitières (pommier : 25.700 ha, abricotier : 12.600 ha, prunier : 6.900 ha, pêcher-nectarinier : 3.950 ha, poirier : 3.940 ha, bananier : 4.460 ha.

La production fruitière pour l'instant ne semble pas vraiment souffrir de la stagnation ni même de la régression des surfaces plantées. En effet, à l'exception de la production d'amandes (en recul de 15%), les différentes productions fruitières semblent avoir plus ou moins progressé en 2002 : c'est notamment le cas des agrumes (+17%), des raisins (+18%), des dattes (+2%), et même des bananes (+43%) et de la plupart des rosacées (+24%, à l'exception des abricots)¹⁴.

Production animale

La production des viandes rouges a baissé entre 2001 et 2002 de 290.000 à 279.000 tonnes (-4%), alors que celle des viandes blanches, en atteignant 315.000 tonnes aurait augmenté de 12.5% durant la même période. Les viandes rouges comprennent principalement les viandes bovine (150.000 tonnes) et ovine (110.000 tonnes), et c'est surtout cette dernière qui aurait régressé de 10.000 tonnes en 2002, au moment où la première aurait plutôt gagné 5000 tonnes. Au total, la production des viandes aurait approché quelques 600.000 tonnes, réparties à parts presque égales entre les viandes rouges et blanches (avec tout de même un léger avantage pour ces dernières dont la part atteint 52% en 2002).

Estimée à 1.200 millions de litres, la production laitière a progressé de 9% par rapport à 2001, et ce volume semble couvrir 86% des besoins de consommation du pays. Mais il est vrai que cette consommation demeure relativement faible puisque par tête d'habitant, elle ne dépasserait guère 42 litres en 2002. Quant à la production des œufs, elle serait évaluée à 3.300 millions d'unités, gagnant ainsi une centaine de millions d'unités par rapport à 2001 (+3%).

Production halieutique

Avec 3.500 kilomètres de côtes, réputées parmi les plus poissonneuses du monde, et un espace maritime d'environ 1.1 million de km², le Maroc dispose d'un potentiel de production

estimé par la FAO à près de 1.5 million de tonnes renouvelables tous les ans¹⁵. Selon les dernières statistiques de la FAO relatives à l'année 2001, le Maroc reste le premier producteur de poissons en Afrique et, avec 1.2% de la production mondiale, il occupe le vingtième rang à l'échelle de la planète¹⁶. Cette performance est en fait largement due à une espèce, la sardine (« sardina pilchardus »), dont le Maroc est à la fois le premier producteur et exportateur mondial.

Entre 2000 et 2002, la production totale s'est élevée à une moyenne de 995.810 tonnes, contre une moyenne de 749.481 tonnes seulement durant les trois années précédentes (1997-1999), ce qui représente un accroissement d'un tiers environ. Ceci étant, 2002 accuse plutôt un recul de 14% par rapport au record de 1.1 million de tonnes atteints en 2001.

Pour l'essentiel, la production provient de la pêche côtière puisque celle-ci en représente 93%, la pêche hauturière contribuant pour moins de 6% à l'ensemble. Par type de produits, ce sont les poissons pélagiques (sardines, anchois, maquereaux, ...) qui s'accaparent la part du lion : les sardines seules ont atteint près de 685.000 tonnes en 2002 (soit 71% de la production halieutique totale du pays). C'est dire que la baisse enregistrée cette année-là est d'abord due à celle des sardines dont les débarquements ont chuté de 10%, alors que ceux des poissons benthiques (poissons blancs, céphalopodes, crustacés, coquillages, ...) ont plutôt augmenté de 18%.

L'évolution des politiques agricoles et alimentaires

L'agriculture est le « grand absent »

De manière générale, le programme contenu dans la déclaration de politique générale du gouvernement repose fondamentalement sur les quatre priorités définies par le Roi en octobre 2002, lors de son discours d'ouverture de la session d'automne du Parlement. Ces priorités sont les suivantes : l'emploi productif, le développement économique, l'éducation et l'habitat. Sur cette base, le programme

¹⁴ Les données relatives aux agrumes, aux bananes et aux rosacées ont pour source la DPV.

¹⁵ Collectif, Le secteur des pêches maritimes au Maroc, Dossier, Revue d'Information de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, n°264, mai 1999.

¹⁶ FAO, Annuaire des statistiques des pêches ; Tableaux récapitulatifs, 2001, Site Internet : <http://www.fao.org/fi/statist/summtab/debut.asp>.

gouvernemental s'est voulu fondé sur deux piliers : renforcement et modernisation des grands réseaux d'infrastructures d'une part, et mise à niveau du tissu économique national d'autre part.

Ceci étant, au niveau sectoriel, curieusement et de manière assez inédite, le programme du nouveau gouvernement tel que présenté aux députés a quasiment fait l'impasse sur l'agriculture. En effet, on n'y trouve aucune partie qui lui soit consacrée, ni pour clarifier la politique que le gouvernement compte y conduire, ni même seulement pour préciser ses intentions quant à certaines réformes à l'ordre du jour depuis plusieurs années et sans cesse reportées.

Le développement rural, par contre, bénéficie d'une meilleure attention. Dans le cadre de la priorité accordée au renforcement des infrastructures, et d'une vision qualifiée de « politique de proximité », le nouveau gouvernement affirme clairement sa volonté de poursuivre l'exécution du programme de développement rural et se donner les moyens pour « doubler le rythme de réalisation des infrastructures et des services publics ». C'est ainsi que la généralisation de l'électrification dans le monde rural serait réalisée à la fin de 2007, soit trois ans avant le délai qui était retenu jusqu'alors¹⁷. Pour ce qui est de l'eau potable, le « taux de couverture » des campagnes devrait passer de 50% en 2002 à plus de 90% à la fin de 2007 au lieu de 2009 décidé auparavant, de sorte que l'on devrait arriver à couvrir toutes les localités rurales à l'exception de l'habitat dispersé.

Mise à niveau et « approche filière »

Satisfait de la campagne agricole 2002-2003, le Premier Ministre a estimé que cette dernière a créé les conditions favorables à la relance du secteur, d'autant que le surendettement des agriculteurs a connu un traitement structurel en 2002, permettant la relance de l'investissement, et que la réforme institutionnelle de la Caisse Nationale de Crédit Agricole devrait améliorer les conditions de financement du secteur.

En plus, la mise à niveau des filières agricoles apparaît désormais prioritaire et justifie que le gouvernement lui accorde une grande partie de

ses investissements. A titre d'illustration, sont cités les efforts fournis au niveau des filières oléicole, phoenicole, agrumicole, avec des objectifs ambitieux et des moyens que l'on estime conséquents.

Le redéploiement du patrimoine foncier de l'Etat

La dimension foncière est évidemment la plus sensible et c'est sans doute elle qui a été la plus âprement controversée depuis bien longtemps. Finalement, les arbitrages nécessaires ont été faits quant aux différentes affectations des quelques 124.000 ha encore détenus par les deux sociétés.

La première option affirmée est que désormais l'Etat se désengage de la production agricole pour « se recentrer sur la mission stratégique publique de production de semences sélectionnées et de plants certifiés sur 40.950 ha »¹⁸. Ce sont donc 33.923 ha qui devraient être cédés aux investisseurs privés, marocains et étrangers, en location de longue durée, et sur la base d'appels d'offres et de cahiers de charge mettant en avant les critères de l'investissement projeté, la production, les emplois à créer, le transfert de technologie, ...

L'autre option, qui s'articule d'ailleurs avec les dimensions financière et sociale du plan de restructuration, concerne la partie du patrimoine foncier qui est située dans les périmètres urbains et périurbains. Il s'agit de 6.619 ha qui seront vendus à des opérateurs dans le secteur de l'immobilier pour promouvoir l'habitat social, le tourisme et des zones d'activités économiques.

La troisième option concerne les 42.758 ha qui restent : ceux-là seront dans un premier temps restitués au domaine privé de l'Etat, mais dans ce lot, on a prévu de réserver 7.000 ha à attribuer aux jeunes lauréats des instituts et écoles de formation agronomique et vétérinaire.

Les politiques d'investissement, de prix et de subvention

La politique budgétaire de l'Etat n'ayant guère connu de changement notable depuis bien longtemps, elle demeure donc marquée par une orthodoxie financière qui permet certes au pays de passer pour un élève studieux auprès des Institutions financières internationales (puisque son déficit budgétaire reste environ

¹⁷ En fait ceci devrait correspondre à un taux de couverture de 92% (contre un taux estimé actuellement à 55%, selon une déclaration du Ministre de l'énergie et des mines, devant le Parlement, en date du 2 juillet 2003.

¹⁸ Discours « Bilan d'étape » du Premier ministre, op.cit.

contenu dans la limite de 3% du PIB), mais dont les conséquences à la fois sur le rythme de croissance économique et sur les équilibres sociaux apparaissent en revanche de plus en plus dangereuses. En tout cas, dans le domaine de l'agriculture, cette contrainte imposée par la rigueur financière générale se double d'une autre, propre au choix séculaire effectué en faveur de la grande irrigation. De sorte que les marges de manœuvre qui restent disponibles apparaissent bien maigres.

En tout cas, la première contrainte apparaît déjà clairement au niveau du budget d'investissement du Ministère de l'agriculture, contenu depuis plusieurs années dans les limites d'une enveloppe de l'ordre de 2 milliards de dirhams, soit en gros le dixième du volume d'investissement du budget général de l'Etat. Ce budget de 1.9 milliards de dirhams a fortement chuté en 2003, soit dans une proportion de 25% par rapport à l'exercice 2002.

La deuxième contrainte apparaît au niveau de l'affectation des ressources. On peut clairement constater que la part la plus importante, comme par le passé, va toujours aux investissements d'infrastructures dans la grande irrigation. Cette dernière s'octroie 52% des ressources totales et cette part apparaît même en progression par rapport aux dernières années.

Quand aux actions de soutien au développement agricole, elles concernent entre autres celles d'accompagnement du développement des filières des productions végétales et animales, l'incitation à l'investissement privé, le soutien aux organisations professionnelles, la gestion de la qualité. Toutes ces actions ont eu droit en moyenne à près de 20% des dotations budgétaires, mais là aussi on peut constater que cette part a plutôt tendance à se replier depuis deux ans pour se situer en dessous de cette moyenne. Quant à la formation et la recherche d'une part, les ressources humaines et la logistique d'autre part, leurs proportions respectives semblent évoluer de manière assez stable autour de 8% pour les premières et 3-4% pour les secondes. Les opérations de communication et d'information ne représentent guère plus de 1% depuis que cette rubrique a été instituée.

Les programmes de lutte contre les effets de la sécheresse –dont il a été tant question tout au long des dernières années– étaient d'abord des programmes d'aides publiques, notamment à travers les mécanismes des prix et des subventions. Ces programmes ont connu peu de changements depuis l'année 2001, et ce aussi bien au niveau des facteurs de production que des prix à la consommation pour les denrées encore concernées.

Au titre de la campagne 2001-2002, les aides et subventions traditionnellement accordées par l'Etat aux différents facteurs de production ont pour l'essentiel été reconduites¹⁹. En ce qui concerne les intrants agricoles, l'allègement des charges de production s'est matérialisé à travers le soutien des prix des semences certifiées de blé et d'orge, à hauteur de 25 dh/ql pour le blé tendre, 30 dh/ql pour le blé dur et 35 dh/ql pour l'orge. A cela s'ajoute une dotation de 20 millions de dirhams consacrée à la prise en charge des frais de transport et de stockage des semences céréalières commercialisées par la société d'Etat qui en est responsable (Sonacos). Par ailleurs, il faut rappeler que depuis plusieurs années déjà, les pouvoirs publics mettent gratuitement à la disposition des opérateurs privés les points de vente situés au niveau des Centres des Travaux pour la commercialisation de leurs semences, comme il le fait d'ailleurs aussi pour les vendeurs d'engrais.

Dans le domaine de l'irrigation et concernant le programme d'extension de l'irrigation localisée (qui vise l'équipement d'une superficie de 115.000 ha), les subventions en faveur des équipements destinés à cette fin ont été révisées à la hausse pour se situer désormais entre 30 et 40% selon les régions.

¹⁹ Bilan de la campagne agricole 2001-2002, Direction de la Production Végétale, Ministère de l'agriculture et du Développement Rural, mai 2003, pp.6-18.

Maroc - Agro-alimentaire

Les consommations alimentaires

Tout au long d'une période d'une trentaine d'années (1971–2000), la consommation alimentaire, approchée par les disponibilités alimentaires par personne et par an, a relativement peu évolué au Maroc. Sur l'ensemble de la période considérée, ce sont les légumes et –dans une moindre mesure- les fruits qui ont le plus augmenté (respectivement 159% et 91%). A l'opposé, les céréales n'ont dans l'ensemble augmenté que de moins de 9% et même baissé durant la dernière décennie. Il faut dire que le niveau atteint au « départ » était déjà très élevé, et ce résultat cache de toute façon des évolutions contrastées entre le blé et l'orge, le premier ayant sensiblement augmenté (de 24%), alors que le second a plutôt régressé de 42%. Entre ces deux ensembles, des produits comme le lait, les viandes, le sucre, les huiles et graisses ont faiblement évolué, avec des taux globaux d'augmentation compris entre 14 et 25%. Enfin, on peut noter que les poissons et fruits de mer demeurent à des niveaux si faibles (8 kg par tête en 2000) que leurs taux d'accroissement, même étant relativement élevés (60%), ne sont guère pour autant très significatifs.

Avec un niveau de consommation de près de 240 kg par tête et par an de céréales, on peut constater que le Maroc se situe plutôt en haut de la fourchette caractéristique des pays du Sud de la Méditerranée. Mais en fait, les céréales apparaissent de ce point de vue comme une véritable exception. Car quasiment pour tous les autres produits, le niveau de consommation au Maroc apparaît en bas de la fourchette en question. C'est notamment le cas des légumes (106 kg au Maroc pour une fourchette comprise entre 100 et 200 kg au Sud de la Méditerranée), les fruits (63 kg, contre une fourchette comprise entre 60 et 95 kg au « Sud »), les viandes (19 kg et 15–70 kg), le lait (33 kg et 15–150 kg), les huiles et graisses (13 kg et 10–25 kg). Ces données confirment d'une certaine manière les déficits déjà mis en valeur par les enquêtes de consommation au Maroc, notamment à travers les niveaux encore trop faibles de consommation des viandes (rouges et blanches),

des produits laitiers, des produits de la mer et des fruits.

Production des industries agroalimentaires

La production industrielle a évolué en 2002 à un rythme –3.3%, à peine équivalent à celui du PIB dans son ensemble. Parmi les industries de transformation, celles agroalimentaires ont connu une croissance plus faible (1.9%). Il faut cependant ajouter que ce taux cache une disparité au sein même du secteur agroalimentaire : en effet, alors que les industries alimentaires proprement dites ont augmenté de 2.7%, celles des boissons et tabacs ont légèrement baissé (-0.1%).

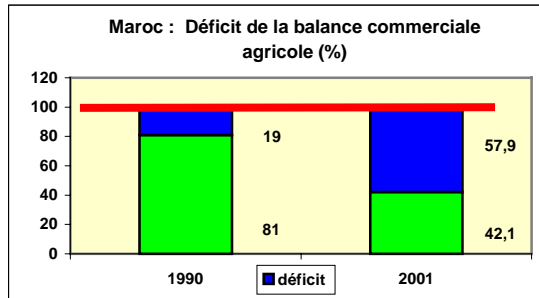
Le secteur des industries agroalimentaires (IAA) en 2001 compte 1726 établissements, ce qui représente le quart de l'ensemble des unités industrielles du pays. Pour la première fois depuis 1998, cet effectif d'entreprises, qui n'avait cessé de baisser, augmente en 2001, même si cette augmentation est inférieure à 2%. Pourtant, la production du secteur comme sa valeur ajoutée ont baissé durant cette année-là, respectivement de 1.9 et 4.5%. Comme les industries de transformation dans leur ensemble ont plutôt connu une certaine croissance (de 2.5 à 3%), la contribution des IAA à leur volume global –en termes de valeur ajoutée- a régressé, de 35.6 en 2000 à 33.2% en 2001.

Le taux de valeur ajoutée dans les IAA a légèrement baissé, même si à 33.4%, il reste supérieur aux niveaux des années 1998 et 99. Les emplois dans les IAA concernent moins de 90.000 personnes, mais ont néanmoins progressé de 1% entre 2000 et 2001.

Le recul des investissements (de 5 à 9% selon les sources...) est inquiétant, surtout à un moment où toutes les entreprises industrielles sont censées accélérer leurs programmes de mise à niveau de leurs appareils de production.

Les exportations des IAA ont quand même progressé de près de 10%, faisant passer le taux d'exportation du secteur à 16.4%, contre moins de 15% durant les dernières années.

Échanges extérieurs agroalimentaires



Globalement, la balance commerciale est toujours aussi déficitaire que par le passé. Avec un déficit qui atteint en 2002 près de 43.7 milliards de dirhams, celui-ci ne s'est allégé que de quelques centaines de millions de dirhams, et néanmoins conduit à un taux de couverture des importations par les exportations qui s'aggrave puisqu'il passe de 64 à 66%. Mais le fait saillant qui se dégage cette année concerne la balance des échanges

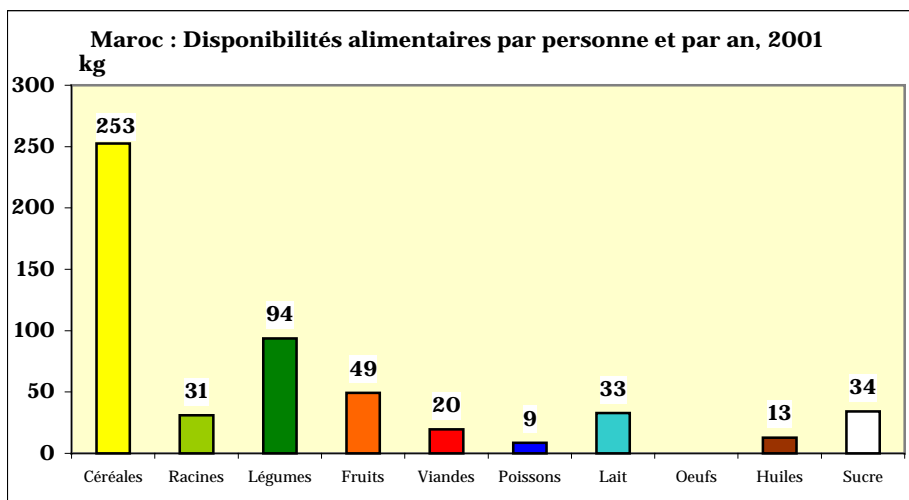
agricoles. En effet, on peut y constater que, au moment où, entre 2001 et 2002, les importations ont augmenté de 20.6 à près de 22 milliards de dirhams, les exportations ont bondi de 8.2 à 19.2 milliards de dirhams, soit un accroissement de 11 milliards de dirhams et 134%.

En réalité, on s'aperçoit rapidement que ce n'est là qu'une pure « illusion statistique » puisque sur les 11 milliards supplémentaires en question, presque 10 ne sont dus qu'à la décision prise d'intégrer à partir de 2002 les exportations des produits de la mer parmi celles des « échanges agricoles ». Or, le total des exportations des produits de la mer en 2002 a atteint près de 9.6 milliards de dirhams.

De ce fait, la part des exportations agricoles dans les exportations totales, qui ne cessait de décliner depuis de nombreuses années, monte elle aussi d'un coup, de 10 à 23%.

Les importations agricoles ont augmenté de près de 7% ; leur part dans les importations totales demeure stable, quasiment au même niveau de 2001, soit 17%. La structure des importations agricoles reste très largement dominée par les mêmes produits.

Les consommations alimentaires



Maroc – Références et sites Internet

- Numéro spécial : L'économie marocaine en 2001, Revue d'Information de la BMCE, Casablanca, janvier-février 2002.
- Bilan de la campagne agricole 2000-2001, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Rabat, janvier 2002, p.2.
- Direction de la Planification et des Affaires Economiques (DPAE).
- Direction de la Production Végétale (DPV) à travers les bilans annuels des campagnes agricoles établis chaque année.
- Direction de la statistique : www.statistic.gov.ma
- Finance : www.maroc-finance.com
- Centre Marocain de Promotion des exploitations : www.cmpe.org.ma/fr/main.htm
- Département du commerce et de l'Industrie : www.mcinet.gov.ma
- Ministère des finances et de la privatisation : www.finances.gov.ma
- PNUD Maroc : www.pnud.org.ma
- Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts : www.agriculture.ovh.org/madrp.htm
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Politique Economique Générale, Indicateurs extraits des Tableaux de Bord, Comptes de la Nation, 28 mai 2002 : www.mfie.gov.ma/dpeg.htm

MAROC

Indicateurs macro-économiques

	unité	2000	2001	2002
Population				
Population	milliers	29 108	29 585	30 072
Taux de croissance démographique	%	1,63	1,60	1,64
Taux d'urbanisation	%	56,1	56,0	56,8
Population active totale	milliers	11777	12066	12364
Production et croissance économique				
PIB par habitant au taux de change courant	\$	1 144	1 140	1 239
PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat	\$	3 353	3 631	3 767
Taux de croissance du PIB	%	0,86	6,46	4,54
Echanges internationaux				
Taux de couverture de la balance commerciale	%	60,3	65,0	
Taux de croissance des exportations	%	-5,7	2,4	
Taux de croissance des importations	%	6,7	-5,0	
Dettes extérieures				
Taux d'endettement (en % du PIB)	%	53,8	58,9	49,9
Service de la dette extérieure*	%	25,8	18,2	32,9

* Service de la dette en % des exportations de biens et services

MAROC

Indicateurs sur l'économie agricole et alimentaire

	unité	2000	2001	2002
Population agricole et rurale				
Taux de croissance de la population rurale	%	0,11	0,10	0,10
Part de la population active agricole	%	36,1	35,3	34,5
Taux de croissance de la population active agricole	%	0,26	0,28	0,28
Nombre d'habitants par actif agricole	pers.	7,0	7,1	7,0
Production et croissance agricole				
PIB Agricole (PIBA)	millions \$	4 502	5 334	
Taux de croissance du PIBA	%	-16		
Part du PIBA dans le PIB (PIBA/PIB)	%	13,5	15,8	
PIBA par actif agricole (PIBA/PAA)	\$	1 059	1 249	
PIBA par hectare	\$	463	548	
Structures et moyens de production				
Terres cultivées par habitant	ha	0,33	0,32	
Terres cultivées par actif agricole	ha	2,3	2,3	
Terres cultivées par tracteur	ha/tract.	225,2	224,9	
Terres irriguées/terres cultivées	%	13,4	14,8	
Engrais par hectare	kg/ha	37,7	37,1	
Consommations alimentaires				
Disponibilités alimentaires par habitant				
Disponibilités en calories par habitant	cal/jour	2 966	3 046	
Disponibilités en protéines par habitant	gr/jour	79,7	83,4	
Disponibilités en lipides par habitant	gr/jour	58,5	58,9	
Indices de production alimentaire par habitant*		79,8	83,8	87,7
Coefficient budgétaire de l'alimentation	%	45		
Echanges internationaux				
Part des exportations agricoles	%	10,0	9,9	10,4
Part des importations agricoles	%	14,5	15,2	14,9
Taux de couverture des échanges agricoles	%	41,6	42,1	47

* base 100 = 1989-91

MAROC

Indicateurs sociaux

	unité	2000	2001	2002
Situation au regard du travail				
Taux de chômage	%	13,6	12,5	
Evolution du salaire minimum	\$/an	1672		
Education				
Taux d'alphabétisation des adultes	%	48,9	49,8	
Taux brut de scolarisation	%	51	51	
Dépenses publiques d'éducation (% du PNB)	%	5,5		
Santé				
Espérances de vie à la naissance	années	67,6	68,1	
Taux de mortalité infantile	%	4,1	3,9	
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	%	4,6	4,4	
Revenus				
Population en deçà du seuil de pauvreté	%	19	19	
Part du revenu des populations les plus pauvres (20%)	%	6,5		
Part du revenu des populations les plus riches (20%)	%	46,6		
Indicateurs de développement humain		0,602	0,606	

MAROC

Indicateurs sur les ressources naturelles et l'environnement

	unité	2000	2001	2002
Ressources en eau				
Ressources en eau renouvelables par habitant	m ³	1 045	1 010	
Prélèvements d'eau douce par habitant	m ³	454		
Part des prélèvements d'eau douce pour l'agriculture	%	92	89	
Population ayant accès à l'eau salubre	%	82	80	
Population urbaine ayant accès à l'eau salubre	%	100	98	
Population rurale ayant accès à l'eau salubre	%	58	56	
Ressources forestières				
Surfaces forestières	km ²	30 250	30 250	
Taux annuel de déforestation	%	0,04	0,04	
Energie				
Consommation d'énergie commerciale par habitant*	kg	367,8	358,6	

* en équivalent pétrole